



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

Atelier thématique – 22 mars 2023

1. LA CSL ET SON OFFRE DE FORMATION

LES MISSIONS DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

- Mission consultative
- Mission représentative
- Mission d'information
- Mission de formation initiale
- Mission de formation continue

LE LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTRE - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

De 1971 à aujourd'hui...

Types de formations

- A. Cours du soir / jour
- B. Séminaires
- C. Formations universitaires
- D. Formations spécialisées
- E. Certifications



A. COURS DU SOIR/JOUR

- Bureautique | IT | Télécommunication
- Finance | Comptabilité | Fiscalité
- Droit
- Communication | Marketing | Vente
- RH | Développement personnel / professionnel | Management | Leadership
- Économie | Gestion
- Logistique | Achat

272 MODULES

3 formules :

- présentiel
- blended-learning
- à distance.

➤ Diplômes co-signés par le Ministère de l'Éducation nationale

B. SÉMINAIRES

- Administration | Secrétariat | Réception
- Banques | Assurances
- Bureautique | IT | Télécommunication
- Communication | Marketing | Vente
- Développement personnel / professionnel
- Droit
- Finance | Comptabilité | Fiscalité
- Gouvernance | Audit | Gestion des Risques
- Qualité | Environnement
- Management | Leadership
- Ressources humaines
- Sécurité | Bien-être | Santé au travail

278 Séminaires
Standard ou sur mesure

C. FORMATIONS UNIVERSITAIRES

• 5 Licences / Bachelors

- Gestion - Université de Lorraine
- Gestion, parcours Management des activités hôtelières - Université de Lorraine, EHTL, House of Training, Horesca
- Métiers de la Gestion et de la Comptabilité, 2 parcours: Contrôle de gestion / Révision comptable - Université de Lorraine
- Applied Information Technology - Université du Luxembourg
- Assistant Social, parcours Sciences sociales et éducatives – Hénallux, Hers

• 2 Diplômes d'Université (DU)

- Sophrologie - Université de Lille
- Yoga - Université de Lille

C. FORMATIONS UNIVERSITAIRES

• 9 Masters

- Financial Analysis and Strategy Université de Rennes I
- Banque, Finance, Assurance Université Paris Nanterre
- Commerce électronique Université de Strasbourg
- Management et Administration des Entreprises Université de Lorraine
- Manag. des organisations du secteur sanitaire & social Université de Lorraine
- Gestion des RH et Relations du travail Université Panthéon-Assas
- Technopreneurship Université du Lux. & Inas
- Master Droit des Affaires, parcours Juriste conformité Université de Strasbourg
- Marketing et Communication Université Panthéon-Assas

D. FORMATIONS SPÉCIALISÉES

- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)
- Diplôme d'études spécialisées Risk Management- ICHEC Entreprises
- Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise A1.1 et A1.2
- Digital Skills Training
- Cisco Networking Academy
- Formations pour seniors

E. CERTIFICATIONS

- ICDL (International Certification in Digital Literacy)
- Authorized Test Center for
 - Pearson VUE
 - Kryterion
- ACI – The financial markets association

Pour en savoir plus: www.LLCC.lu

2. LES CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

LES CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

A - Organisation du temps de travail

- Congé individuel de formation
- Congé sans solde pour formation
- Congé linguistique
- Aménagement personnel du temps de travail

B - Aides financières

- Déductibilité fiscale
- Aides financières pour études supérieures
- Aides financières pour demandeurs d'emploi
- Aides financières à la formation en entreprise

Autres dispositifs

2. LES CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

A - Organisation du temps de travail

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

1/5

Objet

Se former à titre individuel sans perte de salaire

- Participation à des cours
- Préparation et participation à des examens
- Rédaction de mémoires
- Accomplissement de tout autre travail en relation avec une formation

Bénéficiaires

Salariés (ancienneté de 6 mois)

Indépendants / professions libérales (affiliation sécurité sociale depuis min. 2 ans)

Apprentis qui se préparent / participent à un championnat des métiers + un accompagnateur par candidat

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

2/5

Durée

- Maximum 80 jours au cours de la carrière professionnelle
- Maximum 20 jours sur une période de 2 ans
- Minimum 1 jour
- Calcul au prorata pour salariés à temps partiel

1/3 de la durée de la formation est accordé comme congé

Méthode de calcul

- Nombre d'heures investies divisé par 24 et arrondi vers le bas
- Nombre d'heures investies :
 - défini par organisme de formation ou
 - déterminé sur base des horaires des cours

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

3/5

Critères d'éligibilité relatifs aux organismes de formation...

au Luxembourg et à l'étranger :

- institutions bénéficiant du statut d'école publique ou privée reconnues par les autorités publiques et délivrant des certificats reconnus,
- chambres professionnelles,
- communes,
- fondations, personnes physiques et associations privées agréées individuellement à cet effet par le ministre,
- ministères, administrations et établissements publics,
- organismes de formation professionnelle continue disposant d'une autorisation d'établissement au Luxembourg,
- organismes de formation professionnelle continue légalement établis dans un pays membre de l'UE (ou pays ayant ratifié un traité bilatéral avec le Luxembourg sur cette matière) et disposant d'une autorisation dans le pays d'origine,
- entreprises, fournisseurs de matériel et de services favorisant le progrès technologique et dispensant une formation en relation avec ce matériel,
- prestataires bénéficiant d'un agrément de la part du Ministère de la Santé.

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

4/5

... et critères d'éligibilité relatifs à la formation

- formations organisées pendant ou en dehors des heures de travail
- formations en présentiel ou à distance
- formations en lien ou non avec le poste occupé.

Formations non-éligibles

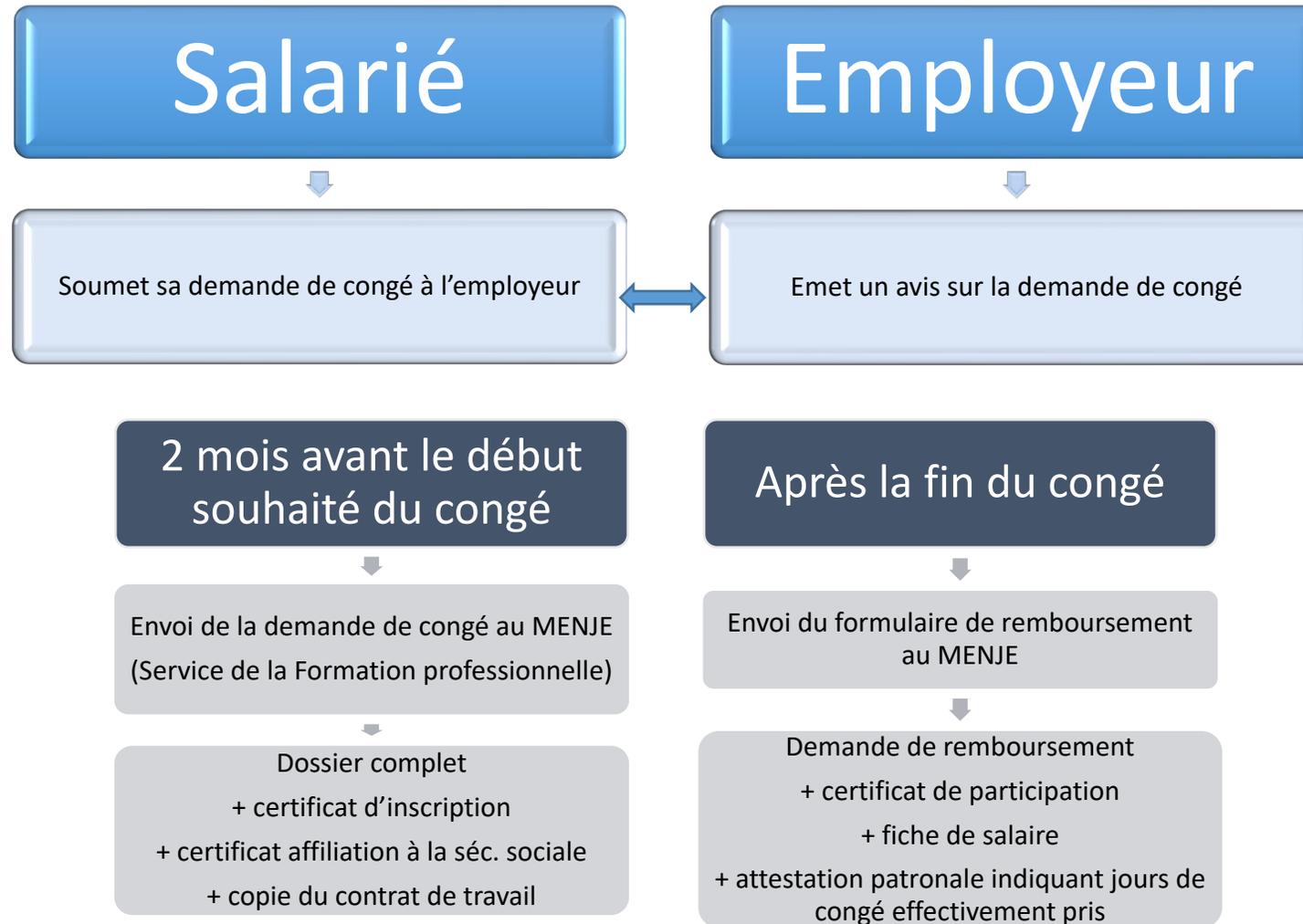
Ne sont pas éligibles les formations qui font partie intégrante d'un plan / projet de formation ou les formations dans le cadre du congé-formation des délégués du personnel

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

5/5

Contact:

Ministère de
l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la
Jeunesse
www.men.lu



CONGÉ SANS SOLDE POUR FORMATION

1/4

Public cible

- Salariés du secteur privé
 - Plus de 2 ans de service chez le même employeur, quel que soit le type de contrat de travail

Objet

- Arrêter de travailler temporairement pour suivre une formation

Durée

- Maximum 2 années par employeur (durée cumulée)
- Pour chaque période de congé :
 - maximum 6 mois consécutifs ;
 - minimum 4 semaines consécutives.

CONGÉ SANS SOLDE POUR FORMATION

2/4

Formations éligibles au Luxembourg et à l'étranger, si offertes par :

- institutions bénéficiant du statut d'école publique ou privée reconnues par les autorités publiques et délivrant des certificats reconnus,
- chambres professionnelles,
- communes,
- fondations, personnes physiques et associations privées agréées individuellement à cet effet par le ministre,
- ministères, administrations et établissements publics,
- organismes de formation professionnelle continue privés disposant d'une autorisation d'établissement au Luxembourg
- organismes de formation professionnelle continue légalement établis dans un pays membre de l'UE (ou pays ayant ratifié un traité bilatéral avec le Luxembourg sur cette matière) et disposant d'une autorisation dans le pays d'origine,
- entreprises, fournisseurs de matériel et de services favorisant le progrès technologique et dispensant une formation en relation avec ce matériel,
- prestataires bénéficiant d'un agrément de la part du Ministère de la Santé.

CONGÉ SANS SOLDE POUR FORMATION

3/4

Procédure – Salarié

- **lettre recommandée** avec accusé de réception
- préavis de 2 à 4 mois
- informations sur la formation + mention précisant que l'absence de réponse endéans les 30 jours vaut acceptation

Procédure - Employeur

- **acceptation**
- **refus**
 - entreprises de moins de 15 salariés
 - cadres supérieur
- **report**
 - 3 motifs possibles

CONGÉ SANS SOLDE POUR FORMATION

4/4

Spécificités

- Pas de rémunération
- Assurance volontaire auprès des organismes de sécurité sociale
- Congé ne peut en principe être annulé : accord irrévocable
- Suspension du contrat durant le congé (emploi conservé)

Demande à adresser à l'employeur

CONGÉ LINGUISTIQUE

1/4

Objectif

Apprendre ou perfectionner ses connaissances de la langue luxembourgeoise sans perte de salaire

Public cible

- Salariés du secteur privé
- Indépendants / professions libérales

Conditions

- Salariés : ancienneté de 6 mois
- Indépendants / professions libérales : affiliation à la sécurité sociale depuis 6 mois au moins

CONGÉ LINGUISTIQUE

2/4

Critères d'éligibilité relatifs aux prestataires

Idem que pour congé individuel et congé sans solde

... et aux formations :

Formation durant la durée normale de travail

Formations non-éligibles :

Ne sont pas éligibles les formations qui font partie intégrante d'un plan / projet de formation ou les formations dans le cadre du congé-formation des délégués du personnel

CONGÉ LINGUISTIQUE

3/4

Durée

- 200 heures par carrière professionnelle
- Congé obligatoire divisé en 2 tranches de 80-120 heures maximum
 - Accès à la 2^e tranche : diplôme ou autre certificat de réussite
- Durée minimale d'1 demi-heure par jour
- Calcul au prorata pour salariés à temps partiel

Spécificités

- Indemnité compensatoire
- Congé assimilé à période de travail effectif

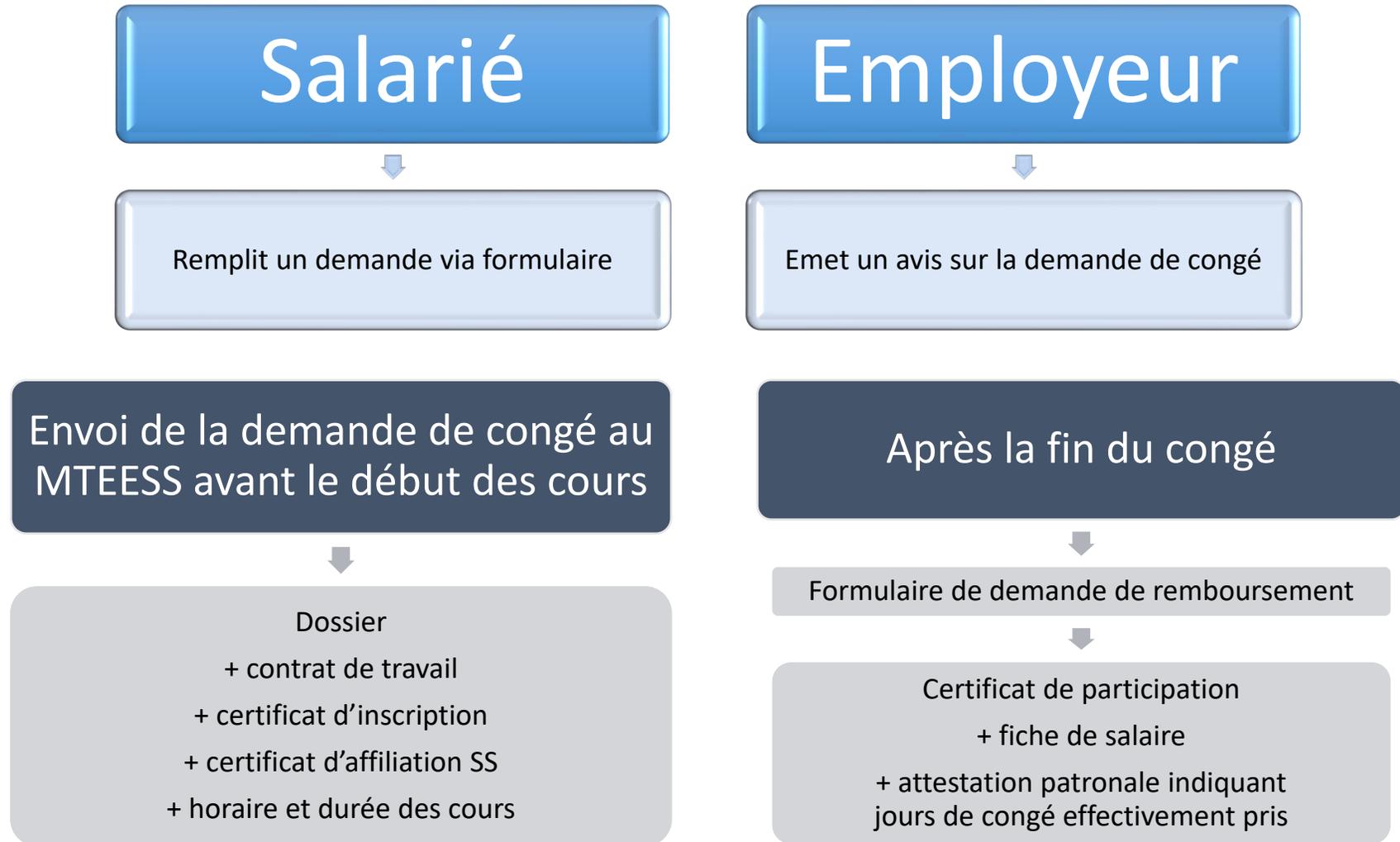
CONGÉ LINGUISTIQUE

4/4

Contact:

Ministère du
Travail, de l'Emploi
et de l'Economie
sociale et solidaire

www.mteess.gouvernement.lu



AMÉNAGEMENT PERSONNEL DU TEMPS DE TRAVAIL

Public

- Salariés du secteur privé

Objet

- Aménager l'horaire individuel de travail pour se former

Conditions

- Règlement d'horaire mobile
- Respect des limites légales de la durée du travail
- Règles à préétablir dans le cadre du règlement d'horaire mobile

Demande à adresser à l'employeur

2. LES CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

B - Aides financières

DÉDUCTIBILITÉ FISCALE

Objet

- Déduire fiscalement les frais liés à une formation continue (droits d'inscriptions, livres...)

Bénéficiaires

- Toute personne imposable sur les revenus qu'elle perçoit d'une activité salariale

Conditions

- Lien direct avec l'occupation salariale
- Dépenses dépassant le forfait de 540€ pour frais d'obtention
- Déduction dans la déclaration fiscale relative à l'exercice durant lequel les dépenses sont intervenues

Contact:

Bureau de Retenue d'impôt sur
les traitements et salaires
www.impotsdirects.public.lu

AIDES FINANCIÈRES POUR ÉTUDES SUPÉRIEURES

1/3

Bénéficiaires

- Personnes inscrites dans un programme d'études supérieures menant à un diplôme reconnu
 - À temps plein
 - À temps partiel (au moins 15 crédits ECTS par semestre)

Conditions

- Être ressortissant luxembourgeois (ou membre de famille) et **résider** au Lux.
- Être ressortissant UE/ EEE/ Suisse et **résider** en tant que travailleur au Lux. (ou membre de famille)
- Être ressortissant d'un État tiers et **résider** depuis au moins 5 ans au Luxembourg
- Être réfugié politique ou avoir droit de séjour permanent et **résider** au Lux.
- Étudiant = ressortissant luxembourgeois ou UE/ EEE/ Suisse **non-résident** et travailler au Luxembourg
- Étudiant = enfant d'un ressort. lux. ou UE/EEE/Suisse **non-résident** travaillant au Luxembourg depuis au moins 5 ans (sur période de 10 ans)
- Étudiant = enfant d'un ressort. lux. ou UE/EEE/Suisse **non-résident** travaillant au Luxembourg pendant une durée cumulée d'au moins 10 ans
- Étudiant = enfant d'un ressort. lux. ou UE/EEE/Suisse **non-résident** travaillant au Luxembourg et scolarité pendant au moins 5 années cumulées ou séjour antérieur pendant au moins 5 ans cumulés sur le territoire luxembourgeois

AIDES FINANCIÈRES POUR ÉTUDES SUPÉRIEURES

2/3

Forme de l'aide

- Bourse(s) non-remboursable(s) et/ou prêt(s)

Facteurs pris en considération pour déterminer le montant de l'aide

- Revenu du ménage
- Frais de location de logement à l'étranger
- Frais d'inscription
- Revenu propre de l'étudiant (p.ex. salaire)...

Simulateur sur www.mengstudien.lu

Dispositions anti-cumul avec revenus propres et aides équivalentes dans pays de résidence

AIDES FINANCIÈRES POUR ÉTUDES SUPÉRIEURES

3/3

	Bourse	Prêt
Bourse de base	1.142 €/ semestre	
Bourse de mobilité	1.420 € / semestre	
Bourse critères sociaux	0 € - 2.210 € / semestre	
Bourse familiale	274 € / semestre	
Prêt de base		3. 250 € / semestre
Majoration prêt		0 € -2.210 € /sem.
Frais d'inscription	0 € - 1.900 € / an	0 € - 1.900 € / an
Situation grave et exception.	500 € / an	500 € / an

Contact:

Service Aides financières

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

www.mengstudien.lu

AIDES FINANCIÈRES POUR DEMANDEURS D'EMPLOI

Objet

- Permettre au demandeur d'emploi de suivre une formation professionnelle continue dans le cadre de son projet professionnel

Conditions

- Être inscrit à l'ADEM
- Demande auprès du conseiller référent de l'ADEM (8 semaines avant début formation)
- Si avis favorable: introduction de la demande via MyGuichet.lu

Critères d'octroi

- 75% des coûts de formation remboursés (max. montant mensuel SSM non-qualifié)
 - Si 80 % des présences certifiées
- 25% remboursés en cas d'intégration professionnelle 3 mois après la fin de la formation (contrat d'au moins 18 mois)

Contact:

ADEM (Agence pour le développement de l'emploi)
www.adem.lu

AIDES FINANCIÈRES À LA FORMATION EN ENTREPRISE

Cofinancement étatique dans le cadre d'un plan de formation de l'entreprise

Frais éligibles

- Droits d'inscriptions des participants,
- Frais de déplacement des participants et formateurs internes,
- Coûts salarial des participants.

Avantages pour le salarié

- Éventuelle prise en charge des frais d'inscription,
- Compensation des heures de formation en dehors des heures de travail, par congé ou indemnité pécuniaire.

Contact:

INFPC (Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue)

www.infpc.lu

AUTRES DISPOSITIFS

1/2

Subvention pour l'apprentissage de la langue luxembourgeoise

- Bénéficiaire : entreprises
- Remboursement des frais de formateur et des frais de matériel didactique
- **Contact : Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire**

Remboursement des frais d'inscription aux examens/cours de langue luxembourgeoise

- Bénéficiaire : personnes impliquées dans une procédure d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise
- **Contact : Ministère de la Justice**

AUTRES DISPOSITIFS

2/2

Congé jeunesse

- Bénéficiaires : responsables d'activités pour jeunes (animateurs de jeunesse, cadres de mouvements de jeunesse...)
- **Contact:** [Service national de la jeunesse](#)

Congé pour délégués de personnel

- Bénéficiaires : délégués du personnel, délégué à la santé et à la sécurité, délégué à l'égalité
- **Contact :** [École supérieure du Travail](#)

RENSEIGNEMENTS

www.csl.lu

www.guichet.lu

www.lifelong-learning.lu

seanceinfo@csl.lu



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

MERCI

de votre attention